

Genres et registres

Repères pour identifier et analyser les œuvres littéraires

1. Les genres littéraires

En littérature on utilise le terme « genre » pour désigner des énoncés écrits qui possèdent des caractéristiques communes et des qualités esthétiques particulières leur permettant de traverser les siècles. Les principaux genres littéraires sont **le roman**, **le théâtre**, **l'autobiographie**, **la poésie** et **l'essai**. Chacun d'eux regroupe des « sous-genres » ou genres apparentés (par exemple la farce, la comédie, la tragédie, le drame... pour le théâtre).

De nos jours, le roman est le genre qui rencontre le plus de succès, bien que certains genres populaires comme le roman d'espionnage ou le roman sentimental dit « à l'eau de rose » ne fassent pas l'objet de véritables études littéraires.

	Roman	Théâtre	Poésie	Essai	Autobiographie
Contenus	histoires fictives rapportant la vie ou un moment de vie d'un ou plusieurs personnages	histoires fictives mettant en scène des personnages et leurs actions	texte présentant des sentiments, des sensations, une vision particulière du monde	texte à travers lequel sont exposées des thèses, des opinions sur la vie ou les grands débats de société	récit non fictionnel qui relate la vie (ou une période de la vie) de l'auteur
Formes	récit en prose	dialogues et monologues souvent précédés de didascalies	vers, versets, prose (poèmes en prose)	texte en prose	récit en prose
Énonciation	Narrateur	personnages	poète	Auteur	auteur
Principaux objectifs	raconter une histoire, captiver le lecteur à travers les expériences et les aventures des personnages	raconter, convaincre, susciter des émotions et des réactions (rire, larmes...)	émouvoir, suggérer	informer, expliquer, convaincre	raconter une vie, faire réfléchir sur une expérience, se confesser, se justifier sur ses choix ou ses actions, laisser un témoignage sur une époque
Registres dominants	Réaliste	tragique ou comique	lyrique ou épique	polémique, tonalités didactique ou oratoire	réaliste, lyrique

	Roman	Théâtre	Poésie	Essai	Autobiographie
Sous-genres ou genres apparentés	conte, nouvelle	farce, comédie, vaudeville, tragédie, drame	épopée, sonnet, fable, ballade, ode, hymne...	traité, pamphlet, maximes, entretiens	journal intime, mémoires, lettres, biographie

Ce tableau présente les principaux critères des différents genres littéraires, mais il convient bien évidemment de les considérer dans la nuance. En effet, les caractéristiques de plusieurs genres peuvent coexister dans une même œuvre littéraire : certains romans peuvent être des autobiographies (*Les Mots* de Jean-Paul Sartre, *Enfance* de Nathalie Sarraute, *Le Premier Homme* d'Albert Camus...). Des œuvres poétiques peuvent également être autobiographiques (*Cinq grandes Odes* de Paul Claudel...). De même, si l'on peut dégager le registre **dominant** d'un texte, on constate souvent que depuis la première moitié du 20^e siècle, les auteurs n'hésitent pas à mélanger les registres dans une même œuvre.

La connaissance des genres littéraires est prépondérante dans l'installation du **pacte de lecture** entre l'auteur et son lecteur. En effet lorsqu'on s'engage dans la lecture d'un conte, on accepte la dimension merveilleuse (présence de fées...). L'ignorance du genre peut donc conduire à une lecture erronée.

2. Les registres (ou tonalités)

Un registre (ou tonalité) désigne **l'ensemble des procédés utilisés par un auteur pour susciter chez le lecteur ou le spectateur des émotions particulières** (peur, amusement, pitié, indignation, admiration...). Même si l'on a coutume d'associer un registre à un genre littéraire (le tragique domine dans la tragédie, le comique dans la comédie..., pour ce qui est du théâtre), il faut garder à l'esprit que chaque registre peut apparaître dans tous les genres littéraires : dans les romans d'Émile Zola (fin du 20^e siècle), le registre réaliste domine mais les registres épique, pathétique, satirique... apparaissent également dans de nombreux chapitres. On peut donc distinguer dans une œuvre une **tonalité dominante**, et plusieurs **tonalités mineures**. Au 18^e siècle, dans ses contes philosophiques (*Candide*, *Micromégas*, *L'Ingénu*...), Voltaire critique certains aspects de la société de son temps en utilisant l'ironie, arme qui repose précisément sur le mélange du grave et du plaisant.

A. Les registres sérieux

a) Les registres tragique et pathétique

Ce sont les registres de la tragédie antique et de la tragédie classique du 17^e siècle. Ils s'expriment également au 20^e siècle dans les œuvres théâtrales de Giraudoux, Cocteau, Anouilh (qui réactualisent les grands mythes antiques), de Sartre, Beckett, Camus... et dans de nombreuses œuvres littéraires.

Le registre **pathétique** inspire la pitié, la compassion, face au malheur qui s'abat sur des personnages confrontés à la misère, la maladie, la séparation, la perte d'êtres chers, la violence, l'injustice...

Le registre **tragique** est utilisé pour susciter chez le spectateur ou le lecteur les sentiments de peur et d'admiration devant le malheur et la fatalité qui frappent un héros confronté aux drames de la condition humaine.

Principales caractéristiques : champ lexical de la mort, de la fatalité, de la souffrance, langage soutenu, nombreuses exclamatives ou interrogatives (questions rhétoriques ou oratoires la plupart du temps) exprimant le désarroi du héros, apostrophes, images fortes, figures de l'amplification (hyperboles, gradations, anaphores...), superlatifs, antithèses, syntaxe fortement rythmée.

Le registre tragique insiste plus sur la situation **désespérée** du personnage et les méditations qu'elle entraîne, tandis que le registre pathétique met davantage l'accent sur la **souffrance individuelle**.

b) Le registre épique

Dès le 9^e siècle avant J.-C., avec *L'Illiade* et *L'Odyssée* d'Homère, le registre épique caractérise l'épopée, long poème antique ou médiéval (*La Chanson de Roland*), qui chante les exploits de héros incarnant les valeurs et les rêves d'un public ou d'une société. Souvent dotés de qualités surhumaines, ces héros sont soumis à des épreuves colossales dans un univers où s'exercent souvent des forces surnaturelles. Au-delà des hauts faits guerriers à l'origine de l'épopée, le registre épique s'exprime plus ou moins dans tous les genres littéraires et toutes les formes d'expression (peinture, cinéma, presse...). Il apparaît dès que l'on veut susciter l'étonnement, l'effroi ou l'admiration devant l'action d'un homme ou d'un groupe d'individus confrontés à une situation exceptionnelle les poussant au-delà d'eux-mêmes. Dans les romans de Zola, par exemple, un souffle épique parcourt souvent les épisodes où les foules se révoltent et s'animent (mouvement des mineurs dans *Germinal*). On peut également retrouver le registre épique dans certains articles de presse relatant les exploits de sportifs.

Principales caractéristiques : lexique emprunté aux grandes épopées, nombreux procédés d'amplification (hyperboles, gradations, accumulations, énumérations, pluriels, superlatifs, métaphores liées à l'agrandissement... tout ce qui peut concourir à marquer la profusion), évocations du surnaturel, phrases longues et complexes amplifiant l'action représentée.

c) Le registre lyrique

À l'origine, ce registre s'exprime dans la poésie lyrique qui chante les **émotions** et les **sentiments personnels**. Il se caractérise par sa dimension musicale : dès l'Antiquité, étaient qualifiés de « lyriques » les textes destinés à être chantés au son de la lyre ou de la flûte. De même, au Moyen-Âge, troubadours et trouvères s'accompagnent d'instruments. Enfin, la plupart des poètes jouent sur le rythme du vers et la musicalité des sonorités, dans le but de communiquer l'intensité de l'émotion. Mais le registre lyrique apparaît également en dehors du genre poétique et s'exprime dans toutes les œuvres où l'auteur exprime ses sentiments. Les thèmes lyriques qui reviennent le plus souvent en poésie (l'amour, le souvenir, la fuite du temps, la nostalgie, la mélancolie, la plénitude des sens, l'enthousiasme, la foi...) se manifestent aussi dans des passages de romans, d'autobiographies ou de pièces de théâtre.

Principales caractéristiques : Présence très marquée des pronoms et adjectifs possessifs de la première personne du singulier, champs lexicaux du sentiment ou de l'émotion, nombreuses phrases exclamatives et interrogatives marquant l'intensité des émotions, hyperboles destinées à amplifier le sentiment, ponctuation scandant les accents de la sensibilité, musicalité du rythme, exploitation des sonorités.

Si les sentiments exprimés sont la mélancolie ou la tristesse, on parle plus précisément de **tonalité élégiaque**.

d) Le registre polémique

Le registre polémique apparaît le plus souvent dans les débats d'idées où le ton est souvent critique, voire agressif.

Principales caractéristiques : lexique péjoratif, termes injurieux et sarcastiques, interpellation de l'adversaire, images dévalorisantes, procédés de l'exagération (hyperboles, superlatifs...), paradoxes, recours à l'ironie visant à susciter le mépris — et non pas le rire comme dans le registre satirique —, formules-choc.

B. Les registres plaisants

a) Le registre comique

Ce registre — dont le but est de **provoquer le rire** — concerne plus particulièrement la comédie qui prend ses sources en Grèce, à l'occasion des fêtes de Dionysos, le dieu du vin. Au Moyen-Âge, elle trouve ses prolongements dans les farces souvent grossières qui ridiculisent les institutions par l'intermédiaire du bouffon. C'est au 17^e siècle que la comédie acquiert ses lettres de noblesse, avec les pièces de Molière qui mettent en scène les mœurs de l'époque et représentent des personnages souvent ridicules tout en suscitant la réflexion des spectateurs. Beaumarchais et Marivaux poursuivront cette critique sociale dans leurs pièces du 18^e siècle (lire par exemple *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais). Le 19^e siècle voit la naissance du théâtre de boulevard : à travers leurs vaudevilles, des auteurs comme Feydeau, Labiche ou Courteline ridiculisent les petits bourgeois qui se débattent entre quiproquos et coups de théâtre. La comédie est renouvelée au 20^e siècle avec des auteurs tels que Sacha Guitry, Marcel Pagnol, Eugène Ionesco.

Le registre comique est donc particulièrement exploité au théâtre (comédies ou tragi-comédies classiques, pièces contemporaines), mais on le rencontre dans tous les genres et tous les discours.

Le comique peut naître d'une situation, d'un comportement, d'un caractère, d'un geste, d'un mot.

Principales caractéristiques : répétitions, quiproquos, sous-entendus, propos décalés, exagérations, jeux sur les sons : inversion sonore (*psychologue* pour *psychologue*), contrepèteries, calembours, glissement vers l'absurde.

Il existe donc une grande diversité dans les formes du comique : **le burlesque** (lorsqu'il y a un décalage entre l'objet décrit et le niveau de langue choisi — par exemple lorsqu'on peint une situation sérieuse avec des termes vulgaires —, ou bien lorsqu'une situation est poussée jusqu'à l'extravagance), **la parodie** (imitation amusante d'une œuvre, d'un genre, ou d'un personnage connus), **l'absurde** (qui consiste à faire ressortir le comique d'une situation étrange ou incompréhensible), et **l'humour** (qui révèle, sans méchanceté, les aspects risibles de situations ou de personnages sérieux).

b) Le registre satirique

Il s'agit d'une forme spécifique du registre comique puisque son but est également de faire rire, mais le rire est ici mis au service d'une **thèse** ou d'un **combat**. Ainsi, dans une œuvre satirique, l'auteur fait rire aux dépens d'une institution, d'un groupe social ou d'un personnage. Il s'agit donc de sa part d'une forme **d'engagement**. (Voir *Candide* de Voltaire).

Les œuvres satiriques qui exploitent l'ironie pour dénoncer au second degré ce qui est jugé comme inacceptable, s'inscrivent donc également dans un registre polémique.

C. Le registre réaliste et le registre fantastique

a) Le registre réaliste

Intégrant le quotidien dans la littérature, ce registre s'affirme en opposition à toute forme d'idéalisation dès l'Antiquité. Il serait donc inexact de le limiter au mouvement réaliste apparu au 19^e siècle avec des auteurs tels que Balzac ou Flaubert. En effet, il s'exprime aussi bien dans les fabliaux du Moyen-Âge, que chez des auteurs du 20^e siècle comme Céline ou Houellebecq, et caractérise tout type d'œuvre qui a pour but de **représenter des personnages, des situations, des lieux ou des objets présents dans le monde réel ordinaire**, afin que le lecteur croie autant que possible à la réalité de ce qui lui est raconté.

Principales caractéristiques : utilisation de tous les procédés visant à produire aux yeux du lecteur un effet de réalité (évocation de lieux réels, descriptions détaillées, reproduction du langage propre aux milieux sociaux évoqués...).

b) Le registre fantastique

Dès la fin du 18^e siècle, en Angleterre, les **romans gothiques** s'inscrivent dans le registre fantastique en exploitant l'inquiétant, l'irrationnel et le surnaturel (châteaux hantés, objets animés, apparitions...). Maupassant et Mérimée, au 19^e siècle, cultivent particulièrement ce registre en peignant des personnages tourmentés par des situations étranges ou des hallucinations. Il s'agit donc de **déstabiliser le lecteur en l'inquiétant, sans qu'aucune réponse lui soit apportée pour expliquer l'insolite**.

Principales caractéristiques : champs lexicaux de l'étrange, de la peur..., thèmes et images de la nuit, de la mort (cimetières), de l'au-delà, ruptures de syntaxe, exclamatives, interrogatives (exprimant la peur, l'inquiétude...).

Devoir 1

Lisez attentivement tous les textes du corpus

TEXTE A

Victor Hugo (1802 – 1885)

Les Châtiments (1853 / 1870)

Le 4 décembre 1851, lors des émeutes qui suivent le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, un enfant est tué sur les barricades. Victor Hugo rapporte ici la veillée funèbre à laquelle il a assisté avec la grand-mère de l'enfant.

« Souvenir de la nuit du 4 »

...

L'aïeule regarda déshabiller l'enfant,
Disant : - Comme il est blanc ! approchez donc
la lampe.

Dieu ! ses pauvres cheveux sont collés sur sa
tempe ! -

Et quand ce fut fini, le prit sur ses genoux.
La nuit était lugubre ; on entendait des coups
De fusil dans la rue où l'on en tuait d'autres.
- Il faut ensevelir l'enfant dirent les nôtres.
Et l'on prit un drap blanc dans l'armoire en
noyer.

L'aïeule cependant l'approchait du foyer,
Comme pour réchauffer ses membres déjà
roides.

Hélas ! ce que la mort touche de ses mains
froides

Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas !
Elle pencha la tête et lui tira ses bas,
Et dans ses vieilles mains prit les pieds du
cadavre.

Est-ce que ce n'est pas une chose qui navre !
Cria-t-elle ; monsieur, il n'avait pas huit ans !
Ses maîtres, il allait en classe, étaient
contents.

Monsieur, quand il fallait que je fisse une
lettre,

C'est lui qui l'écrivait. Est-ce qu'on va se
mettre

A tuer les enfants maintenant ? Ah ! mon Dieu
!

On est donc des brigands ? Je vous demande
un peu,

Il jouait ce matin, là, devant la fenêtre !
Dire qu'ils m'ont tué ce pauvre petit être !

Il passait dans la rue, ils ont tiré dessus.
Monsieur il était bon et doux comme un
Jésus.

Moi je suis vieille, il est tout simple que je
parte ;

Cela n'aurait rien fait à monsieur Bonaparte
De me tuer au lieu de tuer mon enfant ! -

Elle s'interrompit, les sanglots l'étouffant,
Puis elle dit, et tous pleuraient près de l'aïeule
:

Que vais-je devenir à présent toute seule ?
Expliquez-moi cela, vous autres, aujourd'hui.

Hélas ! je n'avais plus de sa mère que lui.
Pourquoi l'a-t-on tué ? je veux qu'on me
l'explique.

L'enfant n'a pas crié Vive la République ! -

Nous nous taisions, debout et graves,
chapeau bas,

Tremblant devant ce deuil qu'on ne console
pas.

TEXTE B

Guy de Maupassant (1850 – 1893)

Article paru dans *Gil Blas*, le 19 octobre 1886

Dans un article de journal, Guy de Maupassant exprime son opinion sur le projet de construction de la tour Eiffel.

Depuis un mois, tous les journaux illustrés nous présentent l'image affreuse et fantastique d'une tour de fer de trois cents mètres qui s'élèvera sur Paris comme une corne unique et gigantesque.

Ce monstre poursuit les yeux à la façon d'un cauchemar, hante l'esprit, effraie d'avance les pauvres gens qui ont conservé le goût de l'architecture artiste, de la ligne et de ses proportions.

Cette pointe de fer épouvantable n'est curieuse que par sa hauteur. Les femmes colosses (1) ne suffisent plus ! Après les phénomènes de chair, voici les phénomènes de fer. Cela n'est ni beau, ni gracieux, ni élégant, - c'est grand, voilà tout. On dirait l'entreprise diabolique d'un chaudronnier atteint du délire des grandeurs. Pourquoi cette tour, pourquoi cette corne ? Pour étonner ? Pour étonner qui ? Les imbéciles. On a donc oublié que le mot art signifie quelque chose.

(1) Allusion aux femmes obèses, exposées comme des attractions dans les foires.

TEXTE C

Emile Zola (1840 – 1902)

La Fortune des Rougon (1871)

Après le coup d'état du 2 décembre 1851, un soulèvement a lieu en Provence. Pendant la nuit, deux jeunes gens assistent au spectacle de trois mille insurgés républicains qui descendent de la route de Nice.

La bande descendait avec un élan superbe, irrésistible. Rien de plus terriblement grandiose que l'irruption de ces quelques milliers d'homme dans la paix morte et glacée de l'horizon. La route, devenue torrent, roulait des flots vivants qui semblaient ne pas devoir s'épuiser ; toujours, au coude du chemin, se montraient de nouvelles masses noires, dont les champs enflaient de plus en plus la grande voix de cette tempête humaine.

Quand les derniers bataillons apparurent, il y eut un éclat assourdissant.

La Marseillaise emplit le ciel, comme soufflée par des bouches géantes dans de monstrueuses trompettes qui la jetaient, vibrante, avec des sécheresses de cuivre, à tous les coins de la vallée. Et la campagne endormie s'éveilla en sursaut ; elle frissonna tout entière, ainsi qu'un tambour que frappent des baguettes ; elle retentit jusqu'aux entrailles, répétant par tous ses échos les notes ardentes du chant national. Alors ce ne fut pas seulement la bande qui chanta ; des bouts de l'horizon, des rochers lointains, des pièces de terre labourées, des prairies, des bouquets d'arbres, des moindres broussailles, semblèrent sortir des voix humaines ; le large amphithéâtre qui monte de la rivière de Plassans, la cascade gigantesque (1) sur laquelle coulaient les bleuâtres clartés de la lune, était comme couvert par un peuple invisible et innombrable acclamant les insurgés ; et, au fond des creux de la Viorne (2), le long des eaux rayées de mystérieux reflets d'étain fondu, il n'y avait pas un trou de ténèbres où des hommes cachés ne parussent reprendre chaque refrain avec une colère plus haute. La campagne, dans l'ébranlement de l'air et du sol, criait vengeance et liberté.

(1) La lumière de la lune, en tombant sur les terrains en gradins qui forment « l'amphithéâtre », fait penser à une cascade.

(2) La Viorne est un cours d'eau de la région.

TEXTE D

François-René de Chateaubriand (1768 – 1848)

René (1802)

Comment exprimer cette foule de sensations fugitives, que j'éprouvais dans les promenades ? Les sons que rendent les passions dans le vide d'un cœur solitaire ressemblent au murmure que les vents et les eaux font entendre dans le silence d'un désert : on en jouit, mais on ne peut pas les peindre.

L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes : j'entrai avec ravissement dans les mois de tempêtes. Tantôt j'aurais voulu être un de ces guerriers errant au milieu du vent, des nuages et des fantômes ; tantôt j'enviais jusqu'au sort du pâtre (1) que je voyais réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles qu'il avait allumé au coin d'un bois. J'écoutais ses chants mélancoliques, qui me rappelaient que dans tout pays, le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

(1) un pâtre est un berger.

TEXTE E

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622 – 1673)

Le Malade imaginaire, Acte II, scène 6 (1673)

MONSIEUR DIAFOIRUS. - Nous allons, Monsieur, prendre congé de vous.

ARGAN. - Je vous prie, Monsieur, de me dire un peu comment je suis.

MONSIEUR DIAFOIRUS *lui tâte le poulx*. - Allons, Thomas, prenez l'autre bras de Monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son poulx. *Quid dicis* (1) ?

THOMAS DIAFOIRUS. - *Dico* (2) que le poulx de Monsieur est le poulx d'un homme qui ne se porte point bien.

MONSIEUR DIAFOIRUS. - Bon.

THOMAS DIAFOIRUS. - Qu'il est duriuscule (3), pour ne pas dire dur.

MONSIEUR DIAFOIRUS. - Fort bien.

THOMAS DIAFOIRUS. - Bene (4).

MONSIEUR DIAFOIRUS. - Et même un peu caprisant (5).

MONSIEUR DIAFOIRUS. - *Optime* (6)

THOMAS DIAFOIRUS. Ce qui marque une intempérie (7) dans le *parenchyme spiénique*, c'est-à-dire la rate.

MONSIEUR DIAFOIRUS. - Fort bien.

ARGAN. – Non : Monsieur Purgon dit que c'est mon foie qui est malade.

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Eh ! oui : qui dit *parenchyme*, dit l'un et l'autre, à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble, par le moyen du *vas breve du pylore* (8), et c'est souvent des *méats cholidoques* (9).

ARGAN. - Non, rien que du bouilli.

(1) *Qu'en dis-tu ? (latin)*

(4) *bien (latin)*

(7) *fièvre, malaise.*

(2) *Je dis (latin)*

(5) *irrégulier*

(8) *vaisseau du fond de l'estomac.*

(3) *un peu dur*

(6) *très bien (latin)*

(9) *qui amènent la bile dans le duodénum.*

QUESTIONS

Les réponses seront rédigées dans un style clair et en utilisant un vocabulaire précis ; elles devront témoigner des étapes de votre réflexion. Leur longueur sera fonction de la densité des questions.

- 1) Indiquez précisément le genre littéraire auquel appartient chacun des textes du corpus.
- 2) Caractériser le registre (ou la tonalité) dominant(e) de chacun des textes du corpus. Relevez pour chacun d'eux les indices qui vous permettent de fonder votre réponse.
- 3) Quels points communs pouvez-vous relever entre les textes A et C ?
- 4) Quelles sont, à votre avis, les intentions des auteurs des textes A, C et E ?

ECRITURE D'INVENTION

L'écriture d'invention permet de tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle peut prendre des formes diverses.

Le sujet d'invention peut inviter le candidat à transposer un texte en l'inscrivant dans un nouveau contexte historique et culturel, un autre genre, ou un autre registre. Il faut donc procéder à certaines transformations chez les personnages, dans le décor ou dans l'écriture du texte.

S'il s'agit de transposer le texte dans une autre époque, il faut se placer dans la situation historique et culturelle du nouveau contexte défini par le sujet. Les modifications concernent alors le lieu, l'époque, l'habitat, les objets du quotidien, mais également les statuts sociaux, le langage, les comportements, les mentalités et les idéologies.

S'il s'agit de transposer un texte dans un autre genre, il faut répondre aux exigences d'écriture du genre demandé (roman, théâtre, lettre, essai...). Cette transposition conduit le plus souvent à modifier le mode de narration ou le système d'énonciation du texte, en changeant les temps verbaux, les niveaux de langue, les pronoms personnels, les modalisateurs.

S'il s'agit de transposer le texte dans un autre registre, il convient de repérer les caractéristiques spécifiques au nouveau registre afin qu'elles apparaissent dans le texte à produire. Il faut donc que soient exprimées les situations et les émotions du registre demandé (admiration, enthousiasme, peur, révolte, indignation, ...) et exploiter les procédés rhétoriques propres à les exprimer.

SUJET :

Dans le texte B, Maupassant réagit au projet de construction de la tour Eiffel.

Journaliste de la même époque, vous composez un article dans lequel vous développez le même avis que Maupassant, mais dans un registre comique.